

Demande de permis de construire (P)

N° CAMAC : 183518

A. AVIS D'ENQUETE

Référence communale :

Données générales

Compétence M ou ME (*) : (ME) Municipale Etat

1. **Commune (*) :** Gimel
2. **Lieu-dit :**
et/ou adresse (*) : Chemin de la Fin 2
3. **Coordonnées (E / N) (*) :** 2513645 / 1151370 (coordonnées moyennes de l'ouvrage, par exemple: 2549170 / 1161250)
4. **No de parcelles (*) :** 780
5. **No ECA :** 530 620
6. **Note recen. architectural :**

Acteurs (si plusieurs, ajouter en page n° 14)

7. Propriétaire (*) :

NOM, prénom : CHAMPION MARGRIT, NATACHA, PATRICK, PHILIPPE, SYBILLE Raison sociale :
Adresse : Chemin de la Fin 2 Tél. : 021 828 36 81
No postal / localité : 1188 GIMEL Fax :

Promettant acquéreur :

NOM, prénom : Raison sociale :
Adresse : Tél. :
No postal / localité : Fax :

Droit distinct et permanent :

NOM, prénom : Raison sociale :
Adresse : Tél. :
No postal / localité : Fax :

8. Auteur des plans (*) (personne physique selon art. 72 RATC)

Projet nécessitant : Architecte Ingénieur Exception art. 106 LATC
NOM, prénom : FRANCO MARIO N° reg. mandataire : 2590
Profession : Architecte
Raison sociale : AML IMMO CONSEILS SA Email : aml@infomaniak.ch
Adresse : rue Boissonnas 18 Tél. : +41 79 305 86 26
No postal / localité : 1227 LES ACACIAS Fax :

9. Nature des travaux principale (*) : (une seule coche possible)

Adjonction Agrandissement Changement / nouvelle destination des locaux
 Construction nouvelle Démolition partielle Démolition totale
 Reconstruction après démolition Reconstruction après incendie Rénovation totale
 Transformation

10. Description de l'ouvrage (*) :

Construction d'une villa de 2 logements et démolition des bâtiments ECA 530 et 620

11. Demande de dérogation : (à quel article avec mention du motif et de la base légale d'octroi)

Particularités

12. Travaux situés hors zone à bâtir (répondre aussi aux questions N° 102.1 et 102.2) (*) : Oui Non
- 12 A). L'ouvrage est protégé par un plan d'affectation ou par une décision particulière (DINF/MS)
- 12 B). L'ouvrage fait l'objet d'une demande de protection
- 13 A). Le projet implique un défrichement de m2 (cocher aussi la question N° 105)
- 13 B). Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie
- 13 C). Le projet implique une atteinte à un biotope (voir aussi la question N° 107)
14. Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit : (voir la question N° 38) I II III IV
15. Installation soumise à étude d'impact sur l'environnement (EIE)
16. Ce dossier se réfère à un ancien dossier N° CAMAC : N° FAO :
17. Nécessité de mise à jour du plan du Registre foncier (mensuration officielle) (*) : Oui Non

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du ~~9 MAR. 2019~~ - 7 AVR. 2019

BLOC-NOTES

1. Mandataire : M. FRANCO Mario
 2. Commune :
 3. CAMAC :

SIGNATURES

Les soussignés déclarent avoir fourni les indications de ce formulaire et de ses annexes au plus près de leur conscience et répondent de leur exactitude.

Lieu et date : **Les Acacias le 18.12.2018.**

Propriétaire(s)
M. Franco
Ph. Champin

Prom. acquéreur(s) :

Droit distinct - permanent :

Auteur des plans :
Franco Mario

Destinataire des factures (*) (publication FAO, émoluments, frais de traitement du dossier par le canton)

Une fois la facture envoyée, une taxe de 30.-- Fr. sera perçue pour toute modification d'adresse du destinataire des factures.

Nom (*) : FRANCO Prénom : MARIO
 Raison sociale : AML IMMO CONSEILS SA Tél. : 0793058626
 Adresse (*) : rue Boissonnas 18 Fax :
 N° postal (*) : 1227 Localité (*) : LES ACACIAS

Lieu, date et signature (*) : **Les Acacias le 18.12.2018.**

Franco Mario

Le destinataire des factures ne peut être que le propriétaire, promettant-acquéreur, bénéficiaire d'un DDP ou l'auteur des plans. Par sa signature, il s'engage à payer les frais de publications et les émoluments qui sont dus quel que soit l'issue de la mise à l'enquête et de la délivrance du permis de construire par la commune. Tous les signataires sont solidaires pour le règlement des factures.

EXAMEN DU DOSSIER PAR L'AUTORITE COMMUNALE

Ouverture d'une enquête publique de 30 jours. Publication de l'avis d'enquête dans la FAO

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du **- 9 MAR. 2019** au **- 7 AVR. 2019**

Conformément à l'art. 111 LATC, octroi d'une dispense d'enquête publique le :

Responsable du dossier (*) : **L. HALTMANN**

Tél. (*) : **0218280080**

Fax : /

Le collaborateur soussigné déclare avoir contrôlé tous les éléments de ce formulaire ainsi que ses annexes et atteste que ce dossier est complet et conforme aux exigences légales et réglementaires.

Sceau et signatures :

Publication de l'avis d'enquête

- Vérifier qu'une FAO est prévue à la date souhaitée (attention aux numéros doubles dus aux jours fériés).
- La publication dans le journal local et l'affichage au pilier public sont effectués par la commune.
- Pour la FAO du mardi : la CAMAC doit avoir reçu à son secrétariat le dossier complet au plus tard le mercredi précédent à 17h00 ou au plus tard le jeudi à 16h00 pour le dossier informatique.
- Pour la FAO du vendredi : la CAMAC doit avoir reçu à son secrétariat le dossier complet au plus tard le lundi précédent à 17h00 ou au plus tard le mardi à 16h00 pour le dossier informatique.

DELAIS DE RECEPTION DES DOSSIERS (sauf publications spéciales)

Résultat de l'enquête publique

Le délai d'enquête expiré, les oppositions et/ou les observations éventuelles sont immédiatement communiquées à la CAMAC pour transmission aux départements intéressés (art. 113 LATC).

Nous sommes à votre service, n'hésitez pas à prendre contact !

DIRH CAMAC

Pl. de la Riponne 10, 1014 Lausanne, tél. 021/316.70.21, fax 021/316.71.59, email info.camac@vd.ch

